

Circulaire

Générale

modern

Circulaire Présidentielle n° 88-0200 / PR /FIN accordant l'exonération des taxes et surtaxes d'importation sur deux envois de fournitures diverses à l'usage du Lion's Club de Dibouti

n° 88-0200 / PR /FIN

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
24 février 1988

Numéro JO
n° 4 du 29/02/1988

Date du numéro
29 février 1988

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

sont exonérés des taxes et surtaxes d'importation deux envois de diverses fournitures telles que insignes, drapeaux, pochettes de nouveaux membres encadrement photos etc, d'une valeur totale de 232.000 FD à l'usage de Lion's Club de Djibouti.